

LE VOCABULAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Les mots sont extraits de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
Les définitions correspondent au sens des mots dans le texte de la Déclaration.

A

Affilier (s') art.23 [verbe] : s'inscrire

Arbitraire art.12 [adjectif] : qui dépend de la seule volonté de celui qui décide, sans raison profonde

Arbitrairement art.9, 15, 17 [adverbe] : de façon autoritaire, sans raison profonde

Atteinte art.12 [nom féminin] : préjudice, dommage causé à quelqu'un

Autorité art.21 [nom féminin] : droit de donner des ordres, de commander

Avènement préambule [nom masculin] : venue, arrivée

B

Barbarie préambule [nom féminin] : grande cruauté

Bien-fondé art.10 [nom masculin] : légitimité, conformité au droit

C

Chômage art.23, 25 [nom masculin] : situation d'une personne privée d'emploi

Congés payés art.24 [locution] : vacances annuelles pendant lesquelles un salarié est payé

Consentement art.16 [nom masculin] : accord, fait d'accepter

Culte art.18 [nom masculin] : ensemble des pratiques religieuses qui honorent une divinité

D

Découler art.27 [verbe] : être le résultat, provenir

Dégradant art.5 [adjectif] : qui humilie, qui fait perdre sa dignité

Délictueux·se art.11 [adjectif] : qui est interdit par la loi

Démocratique art.29 [adjectif] : qui est conforme à la démocratie, une forme de gouvernement dans lequel le pouvoir appartient à des personnes élues par les citoyens

Détenu·e art.9 [adjectif] : qui est dans une prison

Dignité préambule, art.1, 22, 23 [nom féminin] : respect, considération que mérite chaque personne

Dissolution art.16 [nom féminin] : action de mettre fin légalement

E

Effectif·ve préambule, art.8 [adjectif] : qui produit un effet, un résultat

Équitable art.23 [adjectif] : qui ne favorise ni ne défavorise personne

Équitablement art.10 [adverbe] : de façon équitable, juste, impartiale

Exilé·e art.9 [nom et adjectif] : personne forcée de quitter son pays

F

Fondamental·e préambule, art.8, 16, 26 [adjectif] : qui est essentiel

Fraternité art.1 [nom féminin] : union entre les Hommes

H

Honneur art.12 [nom masculin] : dignité morale de quelqu'un, estime donnée à quelqu'un par son mérite

I

Immixtion art.12 [nom féminin] : fait de s'immiscer, intrusion

Impartial·e art.10 [adjectif] : qui est juste, équitable

Inaliénable préambule [adjectif] : qui ne peut être retiré, vendu ou cédé

Infliger art.11 [verbe] : faire subir

Inhérent·e préambule [adjectif] : qui est appartient par nature à quelqu'un

Invalidité art.25 [nom féminin] : état d'une personne invalide, à cause d'une blessure ou d'une maladie

Invoquer art.14 [verbe] : avoir recours

J

Jouir art. 25, 27 [verbe] : posséder quelque chose qui donne un avantage, profiter

Jouissance art.29 [nom féminin] : utilisation de quelque chose d'avantageux

Juridiction préambule, art.8 [nom féminin] : pouvoir de rendre la justice ; tribunal ou ensemble de tribunaux

M

Mérite art.26 [nom masculin] : qualité morale ou intellectuelle de quelqu'un due à un effort

Mesure préambule [nom féminin] : action, décision qui permet d'atteindre un but

N

Niveau de vie art.25 [locution] : qualité et quantité des biens et service qu'une personne peut acquérir en fonction de ses revenus

Nubile art.16 [adjectif] : qui est en âge de se marier et d'avoir des enfants

O

Oppression préambule [nom féminin] : autorité excessive, injuste et violente

Organe préambule [nom masculin] : institution chargée d'une fonction précise

P

Pénal·e art.10 [adjectif] : qui fixe les règles de conduite des citoyens et définit les sanctions en cas de délit

Poursuite art.14 [nom féminin] : procédure judiciaire, actes accomplis pour condamner un coupable

Présumé·e art.11 [adjectif] : supposé

Prévaloir (se) art.2 [verbe] : tirer avantage de quelque chose

Propriété art.17 [nom féminin] : fait de posséder et d'utiliser quelque chose légalement

Protection sociale art.23, 25 [nom féminin] : ensemble des dispositifs permettant d'aider les personnes à faire face aux principaux risques de la vie

R

Recours préambule, art.8 [nom masculin] : dernier moyen efficace ; fait de demander de l'aide à une autorité administrative ou juridictionnelle

Régime préambule [nom masculin] : organisation politique, sociale et économique d'un État

Ressortissant·e art.2 [nom] : personne qui vit dans un autre pays que le sien

Rite art.18 [nom masculin] : ensemble des cérémonies pratiquées dans une religion

S

Servitude art.4 [nom féminin] : état de dépendance, d'absence de liberté, de soumission

Souveraineté art.2 [nom féminin] : autorité, pouvoir suprême

Suffrage universel art.21 [locution] : système de vote dans lequel tous les citoyens ont le droit de voter

Syndicat art.23 [nom masculin] : groupement de personnes qui veulent défendre leurs intérêts communs

T

Tolérance art.26 [nom féminin] : respect des opinions ou des comportements des autres

Torture art.5 [nom féminin] : souffrance physique infligée à quelqu'un

Traite des esclaves art.4 [locution] : trafic d'êtres humains achetés ou revendus en tant qu'esclaves

Tutelle art.2 [nom féminin] : type de régime dans lequel un pays, jugé incapable de se gouverner lui-même, est gouverné par une puissance extérieure

Tyrannie préambule [nom féminin] : gouvernement autoritaire qui ne respecte pas les libertés individuelles

V

Veuvage art.25 [nom masculin] : situation d'une personne dont le mari ou la femme est mort·e

Violer art.7 [verbe] : ne pas respecter